



CONTEXTE ET PRINCIPE

Les lois « risques » du 30 juillet 2003 et modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, confèrent aux collectivités territoriales de nouvelles responsabilités quant à la gestion des risques majeurs et des catastrophes, et notamment sur le plan de l'information préventive et de la protection de la population. Un certain nombre de documents d'information obligatoires est ainsi dorénavant exigé, à la fois pour les industriels, les Préfets, les Maires..., dans le but d'informer la population.

Afin de permettre à tous les acteurs locaux d'améliorer leur compréhension de ces enjeux et ces problématiques, IDEAL et le MEEDDM, ont souhaité faire connaître et valoriser les normes et pratiques dans ce domaine et plus particulièrement celles portant sur l'information, l'éducation et la sensibilisation des citoyens.

Les **objectifs** poursuivis par cette opération appelée IRISES, sont les suivants :

- Remplir efficacement les obligations en matière d'information et de communication sur les risques majeurs, naturels et technologiques.
- Développer sur chaque territoire, une conscience citoyenne fondée sur la responsabilité, la participation et la solidarité.
- Mobiliser durablement les acteurs locaux : élus, techniciens territoriaux, agents de l'Etat, chefs d'entreprises, administrés.

La troisième édition de ces rencontres s'est déroulée au Havre les 5 et 6 novembre 2009, rassemblant plus de 100 participants. Fort de cette troisième édition, le projet de reconduire cette opération a été acté, et la **Ville de Saint-Etienne** a accepté d'accueillir la quatrième édition et d'en être le partenaire principal.

Les **IRISES 4, Forum d'Information sur les RISques, Education et Sensibilisation**, est organisé à l'initiative du MEEDDM et d'IDEAL.

Ces journées sont organisées au Centre des Congrès de Saint Etienne, pour 200 participants environ, les 8 et 9 décembre 2010.

A l'initiative de



Co-organisé par



Saint-Etienne

En partenariat avec



Les publics ciblés sont les suivants, avec une portée régionale et nationale :

- les collectivités françaises et leurs organismes représentatifs
- les ministères et leurs services déconcentrés
- les institutions, associations, etc., liées aux risques, publiques et privées
- les organismes professionnels et entreprises
- les organisations sur les risques voisines

MODALITÉS

Un appel à candidature à la nomination est lancé par l'organisateur IDEAL Connaissances à partir du 1^{er} juillet 2010. Le présent formulaire de candidature est le support de présentation des cas proposés par les candidats. Un comité de sélection se réunit le 20 septembre 2010 au plus tard (date de remise des candidatures précisée ci-après) pour déterminer les dossiers pouvant être nommés pour concourir aux trophées des risques majeurs IRIS (voir ci-après).

La présentation des dossiers nominés, préalablement choisis par ce comité de sélection pour la sélection finale des lauréats, s'effectue au cours de ces deux journées, en présence d'un jury, constitué en amont, primant in situ, après la présentation, les meilleurs des nominés par catégorie.

Des conférences plénières, des forums, des visites sur sites, compléteront la présentation des 9 dossiers nominés et la remise de prix relatifs à la prise en compte des Risques Majeurs, au travers de 3 thématiques principales, soit 3 catégories de trophées :

- Vigilance et alerte sur les petits bassins versants
- Solidarité et entre-aide intercommunale : vers la gestion intégrée des risques
- Outils de sauvegarde locale sur les territoires

2 catégories viennent s'ajouter : un prix spécial du public et un prix pour récompenser une bonne pratique d'un pays étranger invité.

Enfin, plus précisément, les sessions plénières permettant de poser le contexte à la fois technique et réglementaire des 3 thématiques ci-dessus, avec des interventions de cadrage suivies d'un débat, seront proposées avant les présentations des nominés, lesquelles permettront ainsi de servir d'illustrations.

Enfin, des forums techniques, sur des retours d'expériences, seront également organisés entre les sessions du concours.

A l'initiative de



Co-organisé par



Saint-Étienne

En partenariat avec



PROGRAMME

→ Un après-midi de visites des installations industrielles locales :

Lors de la deuxième journée (en clôture du colloque a priori), sur environ 2 heures, une visite guidée des sites à risques et des installations industrielles classées implantées à Saint-Etienne et ses environs, permettant d'illustrer concrètement les problématiques des Irisés.

→ Un colloque basé sur trois sessions plénières :

Suivies de débats avec l'auditoire, les conférences plénières permettent, à un niveau général et transversal, de traiter des aspects stratégiques et politiques, mais aussi technique, de la gestion des risques, sous-tendus par le cadre législatif et réglementaire français et européen.

Ces conférences plénières, de 90' chacune, portent sur trois thèmes d'actualité, correspondant à des préoccupations fortes et actuelles pour tous les acteurs privés et publics dont notre cœur de cible : vigilance et alertes sur les petits bassins versants ; solidarité et entre-aide intercommunale ; outils de sauvegarde locale sur les territoires.

Chaque thème est illustré par 4 voire 5 exposés, dont l'un d'entre eux, si possible, est porté par un organisme de la communauté européenne, représentatif des sujets abordés.

→ Un espace professionnel comprenant des stands et des forums :

Un espace dédié aux professionnels permet aux élus et aux techniciens territoriaux présents de rencontrer leurs partenaires : organisé comme un petit salon professionnel, il regroupe une quinzaine d'exposants. S'ajoute un « espace forum », afin de permettre aux entreprises de présenter, en mini-conférences, leur savoir-faire et leurs technologies.

→ Le programme des Trophées sur les risques majeurs :

En alternance avec chacune des conférences et en lien direct avec les 3 thématiques du colloque, est inclus un concours, dédié aux collectivités, avec une session de remise de prix en clôture de la manifestation. Ainsi, chaque thématique, ou catégorie, est traitée via 3 points d'entrée : cadrage en plénières, expériences et pratiques en trophées, application technique en sessions de forums

Dans chaque catégorie, les 3 nominés présentent au public présent (ordre de passage tiré au sort) leur projet en 15 minutes (avec 5 mn de temps supplémentaire pour les questions éventuelles).

La sélection s'effectue sur plusieurs critères : actions les plus innovantes au plan de l'ingénierie du projet et de son efficacité, stratégie de communication, moyens mis en œuvre... Pour éviter une discrimination de fait, la dimension territoriale de la collectivité pourrait être un critère supplémentaire de sélection. Les trophées ne sont donc pas orientés sur « les procédures » mais plutôt sur « l'approche » menée pour le projet.

A l'initiative de



Co-organisé par



Saint-Etienne

En partenariat avec



Un lauréat par thématique est alors sélectionné à l'issue de chaque session, par le Jury sur place.

Une limite potentielle de 9 dossiers, retenus et présentés en plénière, sera prise en compte, afin de ne pas alourdir trop les journées.

Ce concours récompense donc 5 lauréats dans 5 catégories, respectant toutes la quadruple notion d'information, de concertation, de sensibilisation et d'éducation :

- un prix « vigilance et alerte »
- un prix « solidarité et entre-aide intercommunale »
- un prix « outils de sauvegarde locale »
- un prix du public (sélection sur les 9 nominés)
- un prix spécial du jury d'un pays invité

Les lauréats se verront récompensés par un trophée appelé « Iris », matérialisé par un objet pour le moment encore non précisé, et défini de la façon suivante :

Prix « vigilance et alerte ».....	> Iris de cristal
Prix « solidarité et entre-aide intercommunale»	> Iris de platine
Prix « outils de sauvegarde locale »	> Iris d'argent
Prix du public (choisi parmi les 9 nominés).....	> Iris de diamant
Prix spécial du jury du pays invité	> Iris d'or

Le présent dossier de candidature concerne donc plus particulièrement cette dernière partie du programme.



Les lauréats 2009

A l'initiative de



Co-organisé par



Saint-Étienne

En partenariat avec



CONDITIONS DE PARTICIPATION

THEMATIQUES RETENUES POUR LES CANDIDATURES :

Pour cette deuxième édition des IRISES, sont pris en compte les risques naturels (météorologiques, hydrauliques, écologiques) mais aussi, et surtout, technologiques (y compris le TMD).

Les 3 thématiques retenues pour les candidatures :

- **la vigilance et alerte sur les petits bassins versants**

Optimiser la prévision des crues sur les cours d'eau non surveillés par les Services de l'Etat

- **la solidarité et l'entre-aide intercommunale**

Créer et renforcer les bonnes pratiques en matière de gestion collective et intégrée des risques

- **les outils de sauvegarde locale sur les territoires**

Favoriser la résilience de notre société et de ses territoires face aux risques par l'implication des acteurs institutionnels et des opérateurs

SELECTION DES CANDIDATS :

Le présent appel à candidatures est lancé pour les 3 thématiques ci-dessus.

Un comité de sélection, dont la composition sera communiquée avant le 15 septembre, nomme trois candidats par thématique. Les nominés sont invités à présenter leur dossier lors des séances plénières les 8 et 9 décembre 2010 à Saint-Etienne.

Un même dossier peut recouvrir plusieurs thématiques : le comité de sélection choisit ainsi la thématique dans laquelle le candidat sélectionné concourt. Les candidats peuvent également présenter plusieurs dossiers pour concourir sur plusieurs thématiques. Le comité de sélection se réserve donc la possibilité sur un même dossier de nommer le candidat sur 2 thématiques.

Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 15 septembre 2010 sur
www.forum-les-irises.com

Le comité de sélection se réunit le 20 septembre 2010. Les candidats nominés pour présenter leur dossier durant le forum des 8 et 9 décembre, sont avertis par téléphone et par email, par IDEAL Connaissances officiellement, avant le 30 septembre 2010.

REMISE DES PRIX :

Un jury, constitué de 5 membres compétents et habilités, et composé de représentants des co-organisateurs et de personnalités qualifiées, prime in situ un lauréat par thématique.

Les critères ou indicateurs pris en compte pour primer les dossiers présentés sont les suivants :

- L'idée, ou le concept : nouveauté, approche cohérente avec les autres risques...
- Le caractère avéré ou démontré, et non prospectif
- La reproductibilité, et notamment la possibilité de décliner un projet national à une échelle territoriale ou locale

La remise des 8 trophées est prévue le 9 décembre 2010 en clôture des journées.

Les candidats primés sont invités à venir chercher leur trophée sur la scène, après que l'annonce ait été faite par l'animateur.

A l'initiative de



Co-organisé par



Saint-Etienne

En partenariat avec



PROGRAMME DES JOURNEES

1^{er} JOUR – 8 décembre 2010

08h30 Accueil et café sur l'espace d'exposition

09h00 **Ouverture des IRISES 4**

09h30 Séance plénière 1

VIGILANCE ET ALERTE

SUR LES PETITS BASSINS VERSANTS

Optimiser la prévision des crues sur les cours d'eau non surveillés par les Services de l'Etat

11h00 Pause sur l'espace d'exposition

11h30 Session nominés 1

Trophée remis :



12h30 Déjeuner

14h00 Café sur l'espace d'exposition

14h30 Séance plénière 2

SOLIDARITE ET ENTRE-AIDE INTERCOMMUNALE : VERS LA GESTION INTEGREE DES RISQUES

Créer et renforcer les bonnes pratiques en matière de gestion collective et intégrée des risques

16h00 Pause sur l'espace d'exposition

16h30 Session nominés 2

Trophée remis :



17h30 Fin de la première journée

18h30 Soirée « débat grand public » – « grand témoin » - « cinéma » (sous réserve)

A l'initiative de



Co-organisé par



Saint-Étienne

En partenariat avec



2ème JOUR – 9 décembre 2010

08h30 Accueil et café sur l'espace d'exposition

09h00 Séance plénière 3

**OUTILS DE SAUVEGARDE LOCALE
SUR LES TERRITOIRES**

Favoriser la résilience de notre société et de ses territoires face aux risques par l'implication des acteurs institutionnels et des opérateurs

10h30 Pause sur l'espace d'exposition

11h00 Session nominés 3

Trophée remis :



12h00 Séance de Clôture

Trophée remis :

12h00 : Présentation du pays invité 2010 : **CHINE** ou **PAYS-BAS**



(Durant cette période : délibération du jury et vote des participants)

12h15 : Remise des 5 trophées, dont

Trophée remis :

Le Prix du Public



12h30 Déjeuner

14h00 Café sur l'espace d'exposition

14h30 Départ pour la visite de site

16h30 Fin des IRISES 3

A l'initiative de



Co-organisé par



Saint-Étienne

En partenariat avec

